

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 11 septembre 2024, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 29 rue des Jardins à Bereldange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 16 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 04 octobre 2024 à 17.00 heures, dans la rue des Jardins,

- des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison numéro 29, sur une longueur de 25 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux,
- du côté pair, sur le tronçon longeant les maisons numéros 24-40,
- du côté impair, sur le tronçon longeant les maisons numéros 33-37.

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Du lundi 16 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 04 octobre 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue des Jardins, du côté des maisons avec les numéros impairs, le long de la maison numéro 29, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)

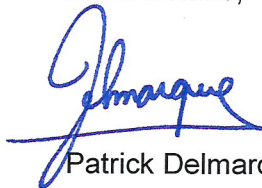
Du lundi 16 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 04 octobre 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue des Jardins, longeant la maison numéro 39 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec les numéros impairs doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)

Du lundi 16 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 04 octobre 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue des Jardins, longeant la maison numéro 29 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec les numéros pairs ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

Walferdange, le 11 septembre 2024.

Le secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre ff,



Jessie Thill

1^{ière} échevine